



PV de l'Assemblée générale ordinaire

du mercredi 29 juin 2022 à 19h00 – Cafétéria Maison Picson

1. Signature de la liste de présence

Elle est signée par 56 personnes

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'AG du 19 juin 2021

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Rapports de la saison 2021/2022

Du président :

Ouvre la séance à 19h10.

Situation du club saine.

Comme déjà évoqué lors de l'AG 2021, rappelle des valeurs du club, qui reste un club formateur avec une structure de bénévoles à renouveler d'année en année.

La saison a pu compter sur l'engouement de 320 joueuses/joueurs (dont 240 juniors), avec 21 équipes.

De plus, l'excellent résultat obtenu dans la région par le club dans le cadre du concours Migros « Support your sport », démontre une fois de plus, une belle mobilisation des membres et de la population envers le Blonay Basket, ce qui est réjouissant.

5. Rapport et présentation des comptes de la saison 2021/2022

M. Volker Tiemann rappelle l'actif de CHF 505.-- de positif, ce qui est un bon résultat, le but étant d'obtenir des comptes équilibrés en fin d'exercice.

Il revient sur la bonne croissance du club qui conserve une belle dynamique tant sur le plan financier qu'au niveau des nouveaux membres.

En prévision de la fête des 50 ans du club, un montant de CHF 26'000.-- a été provisionné.

Un compte a été créé pour aider certaines familles qui se trouveraient en difficulté pour l'acquittement de la cotisation. Ce dernier pouvant être activé lors de situations avérées et vérifiées.



Comptes 2021-2022

	2021/2022	2020/2021
PRODUITS		
Produit des cotisations + fact. Licences	102 547	95 031
Dons et sponsoring	43 462	32 264
Subventions / Indemnités	52 660	43 329
Recettes cantine	17 316	4 988
Coupe Zana	79 610	20 497
Total produits	295 595	196 109
CHARGES		
Frais sportifs (AVB/SwissBasket, inscript., licences, arbitrage...)	81 885	69 659
Matériel	42 470	25 812
Défraiements et formations des entraîneurs	37 018	33 083
Amendes, Assurances, Frais bancaires	784	688
Frais informatiques	1 387	1 385
Achats cantine	10 072	5 328
Coupe Zana	73 581	20 497
Divers (déplacements, location, camps, exceptionnelles)	22 628	13 521
Provisions / geste Corona /produits intérieurs	26 808	15 000
Total charges	295 090	184 973
Résultat de l'exercice	+ 505	+ 11 136



Bilan (31 mai 2022)

ACTIF			PASSIF		
	2021/2022	2020/ 2021		2021/2022	2020/2021
Liquidités	98599	66405	Provision coupe Zana	5000	19777
Actif transitoire	700	-	Provision aide famille	2150	2150
Factures à encaisser	1867	2513	Provisions diverses	44000	-
Divers	250	-	Passif transitoires	10775	14577
			Factures à payer	4751	-
			Capital social	34235	21278
			Résultat de l'exercice	505	11136
Total Actif	101416	68918	Total Passif	101416	68918

6. Rapport des vérificateurs de comptes

Lecture et remise du rapport des vérificateurs de compte par M. Christophe Tolusso, suite à la révision effectué le 22 juin 2022 avec la présence, de MM. Pierre-André Cavin et Volker Tiemann. Les comptes annuels du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022 présentent un bénéfice de CHF 505.31. La comptabilité et les comptes annuels sont déclarés conformes à la loi et aux statuts du Blonay Basket.

7. Adoption et décharge au comité pour sa gestion

La décharge pour les comptes est donnée au comité à l'unanimité.

8. Composition du comité

Remerciements aux membres de la Commission technique et à tous les entraîneurs pour leur engagement au cours de la saison.

Parole est donnée à Mme Sarah Cavin qui invite toutes les personnes présentes et les coaches à bloquer le samedi 24 septembre, date de la broche du début de saison et de la première séance réunissant tous les entraîneurs, joueuses et joueurs du club. Il est également prévu de faire les photos de toutes les équipes afin de tenir le site à jour.

Tous les membres de la Commission sponsoring sont également remerciés.



M. R. Fuhrer est également remercié, ainsi que tous les membres du comité et les bénévoles qui oeuvrent au bon fonctionnement du club.

Le comité 2022/2023 se compose des personnes suivantes :

● Volker Tiemann,	Président
● Yann Gehrig,	Vice-président, sponsoring
● Patricia Sava,	Finances
● Carole Schluchter Spori,	Administration/Bulletin/Cantine 1LNM/Calendrier/OTR
● Grégoire Ammann,	Direction commission technique
● Raphaël Fuhrer,	Responsable matériel, J&S, AVB
● Brendan Sherrard,	Evénements (repas de soutien, loto)
● Delphine Coquelle,	Comptabilité
● Michèle Regamey,	Exploitation cantine (licence)

Appui au comité

● Jean-Marc Spori,	Responsable des licences, Administration CT
● Nadir Moussaoui	Conventions entraîneurs
● Sagrario Cavin	OTN/Arbitre/Tournoi Molinari/Amicale
● Pierre-André Cavin	Cantine LNBF/Sponsoring
● Livio Sava et Bernard de Mestral	Evénements (broche-cantine, fêtes de Blonay, etc.)
● Claude Nicolet	Communication/Bulletin
● Laura Rentsch	Responsable salles, organisation loto

Commission technique, avec comme membres

- Grégoire Ammann, Jean-Marc Spori, Christophe Mury, Sarah Cavin, Sylvie Frattino et Laura Rentsch

Commission sponsoring, avec comme membres

- Pierre-André Cavin, Claude Nicolet, Bernard Degex, Brendan Sherrard et Yann Gehrig

Postes vacants à la CT et comité

- Membre de la CT « Jeunesse, mouvement masculin »
- Gestion cantine 1LNM

9. Nomination des nouveaux vérificateurs des comptes

M. Christophe Tulusso, M. Giuseppe Singarella et Mme Véronique Poncioni en qualité de suppléante.

10. Présentation budget 2022/2023

Du président :

Le budget 2022/2023 est estimé à CHF 234'500.-- avec 3 équipes de plus.

But à atteindre : un solde positif.

Constat : stabilité et croissance au niveau du club.



Budget 2022/2023

	2021/2022	Budget 2022/2023
PRODUITS		
Produit des cotisations + fact. Licences	102 547	120 000
Dons et sponsoring	43 462	52 000
Subventions / Indemnités	52 660	33 000
Recettes cantine	17 316	30 000
Coupe Zana	79 610	
Total produits	295 595	235 000
CHARGES		
Frais sportifs (AVB/SwissBasket, inscript., licences, arbitrage...)	81 885	87 000
Matériel	42 470	25 000
Défraiements et formations des entraîneurs	37 018	40 000
Salaires	0	50 000
Frais informatiques, Amendes, Assurances, Frais bancaires	2 171	2 500
Achats cantine	10 072	12 000
Coupe Zana	73 581	
Divers (déplacements, location, camps, exceptionnelles)	22 628	18 000
Provisions / geste Corona / produits antérieurs	26 808	
Total charges	295 090	234 500
Résultat de l'exercice	+ 505	+ 500

Le budget, les comptes et le comité sont proposés en bloc à l'assemblée.

Ils sont acceptés à l'unanimité par acclamation.



11. Présentation de la saison 2022/2023

Commission technique :

Le partenariat avec le club Vevey Riviera Basket (VRB) est rompu.

Les écoles de basket évoluent et se portent bien.

M. Laurent Molinari du club des Montreux Jazzers est remercié pour sa précieuse collaboration et le maintien du partenariat entre les deux clubs.

La nouvelle salle de Courbet (triple salle) à La Tour-de-Peilz offrira quelques plages pour des entraînements.

La parole est donnée à M. Vladimir Ruzicic, qui se réjouit d'intégrer le club et revenir pour la deuxième fois sur la Riviera. Il souhaite faire valoir son expérience à toutes les équipes en développant les compétences des joueuses/joueurs et en étendant les interactions entre les équipes.

Engagé pour deux saisons, Vladimir Ruzicic vient directement du BCB (Basket Club Boncourt).

Vladimir Ruzicic connaît bien le championnat suisse de basketball. Avant ses saisons à Boncourt, il est passé par Vevey, Union Neuchâtel et Fribourg Olympic, respectivement en tant qu'entraîneur de la relève et assistant. Avant d'arriver en Suisse, il s'est formé en Serbie au Partizan et à l'Etoile Rouge de Belgrade. Il a également entraîné des équipes en Pologne et au Danemark.

Pour le mouvement féminin, il consacrera une journée afin de découvrir les équipes. Et discutera avec les entraîneurs.

Le tableau des équipes pour la saison prochaine est présenté, mais il n'est pas encore consolidé. Il sera finalisé d'ici fin juillet.

Pour l'heure, sont contingentés 380 joueuses et joueurs.

12. Perspective du club

Une diminution des cotisations est proposée pour les équipes séniors participant au championnat cantonal, passant d'un montant de CHF 470.-- à CHF 350.--.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité, les autres cotisations restant identiques.

Rappel des événements à venir pour la saison 2022-2023 :

- Les 10 et 11 septembre 2022
- Le 24 septembre 2022
- Le 25 septembre 2022
- Le 5 novembre 2022
- Le 3 décembre 2022
- Le 17 décembre 2022
- Mars 2023
- Le 28 avril 2023
- Le 24 juin 2023
- Camp féminin à La Vallée de Joux
- Broche d'ouverture de saison et basketon
- La Tour bouge à La Tour-de-Peilz – Présence du club
- Repas de remerciements pour les bénévoles
- Loto
- Noël du club
- Tournoi Molinari
- Repas de soutien
- AG ordinaire et repas



13. Modification statutaire (article 3)

Le but du club est d'encourager et de développer la pratique du basketball, ~~dans la région de Blonay.~~ **au sein de la Riviera et plus particulièrement sur les communes de Blonay – Saint-Légier et de La Tour-de-Peilz.**

La modification statutaire proposée est adoptée à l'unanimité.

14. Propositions individuelles et divers

M. Christophe Tolusso tient à adresser ses plus chaleureux remerciements aux jeunes qui ont travaillé aux Fêtes de Blonay ainsi qu'aux joueuses toujours présentes lors des événements organisés par le club.

M. Christian Mury se présente, et en sa qualité de président de l'Amicale du club, composée d'une quarantaine de membres, il rappelle qu'il est possible de solliciter le comité de l'Amicale pour des aides financières ponctuelles (organisation de camps, de tournois, achat de maillots, etc.).

M. Laurent Molinari émet le souhait qu'à partir de la 1ère ligue et l'éventuel LNB, que les jeunes puissent intégrer ces équipes et faire partie du contingent.

En effet, depuis qu'il a fondé le club des Montreux Jazzers, il constate que sur 300 jeunes, deux ont montré un fort potentiel, et que malheureusement, en raison de la politique appliquée par les clubs de la Riviera, le premier joueur a dû partir sur la Côte et le deuxième n'a pratiquement pas pu jouer lors des finales à Vevey en raison de l'engagement de 3 étrangers chez les jeunes.

Il le déplore et espère qu'avec la venue du nouvel entraîneur professionnel, les chances seront laissées aux jeunes joueurs de pouvoir évoluer dans des catégories leur permettant d'atteindre leur meilleur niveau.

M. Borer rebondit sur les propos tenus par M. Laurent Molinari et rappelle que les entraîneurs du club ont à cœur de faire jouer tout le monde.

Mme Sophie Charlier propose que le mouvement masculin adopte la philosophie du mouvement féminin, qui prône une formation en amont et une interaction entre les différentes équipes et ce, dès le plus jeune âge.

Mot de la fin, par une citation de John F. Kennedy, Washington, 20 janvier 1961 :

" and so my fellow Basketteurs: ne demande pas, ce que le BlonayBasket peut faire pour toi - demande, ce que tu peux faire pour le BlonayBasket !"

La séance est levée à 20h00.

Elle est suivie par un apéritif agrémenté d'une sangria et d'une paëlla royale offertes par l'Amicale



COTISATIONS 2022-2023

Catégorie d'âge		Naissance	Cotisations *	Licence **	Total	
Ecole de Basket/Formation	M/F	2011-2017	200.-	-.-	200.-	
U8	M/F	2015-2017	200.-	40.-	240.-	
U10	M/F	2013-2014	200.-	40.-	240.-	
U12	M/F	2011-2012	270.-	40.-	310.-	
U14	M/F	2009-2010	390.-	70.-	460.-	
U14 Elite	M	2009-2010	650.-	70.-	720.-	
U16	M/F	2007-2008	415.-	100.-	515.-	
U16 Elite	M	2007-2008	675.-	100.-	775.-	
U18	M/F	2005-2006	440.-	110.-	550.-	
U18 Elite	M	2005-2006	700.-	110.-	810.-	
U20	M	2003-2004	470.-	135.-	605.-	
LNB	Ligue Nationale B	F	470.-	(FIBA 350.-)	180.- (FIBA 820.-)	650.-
1LNM	1 ^{ère} Ligue Nationale	M	470.-	180.-	650.-	
1LNF	1 ^{ère} Ligue Nationale	F	470.-	170.-	640.-	
2L	2 ^{ème} Ligue Cantonale	M/F	350.-	170.-	520.-	
3L	3 ^{ème} Ligue Cantonale	M	350.-	170.-	520.-	
4L	4 ^{ème} Ligue Cantonale	M	350.-	170.-	520.-	
	Vétérans	M	150.-	-.-	150.-	

* Les familles bénéficient d'une réduction de 10% à partir du 2^{ème} enfant pour tout membre de la famille pratiquant dans le club (pas de réduction sur la licence)

En cas de transfert, des frais supplémentaires peuvent être facturés.

En cas de participation du joueur dans plusieurs équipes, c'est son âge qui est déterminant pour le calcul de la cotisation.

** Licence AVB/FSBA = Association Vaudoise de Basket/Fédération Suisse de Basketball (Swiss basketball). Une licence est obligatoire pour être reconnu en tant que membre de l'Association et de la Fédération, ceci afin de pouvoir participer aux compétitions organisées par ces dernières (championnats, tournois, coupes, etc.).

En cas de transfert depuis une fédération étrangère, le montant pour l'obtention de la lettre de sortie FIBA sera facturé en sus.

La licence FIBA pour les joueurs d'origine étrangère évoluant en SBL ou LNB sera facturée en sus.

Tableau d'Exemptions (Cotisation + Licence)

Fonction	Licence en Fonction Administrative	Cotisation comme joueur	Licence comme joueur	Cotisation pour Enfants	Licence pour Enfants
Entraîneurs / Assistants	Exempté	Exempté	Exempté	Exempté	À payer
Arbitres	Exempté	Exempté	Exempté	À payer	À payer
Officiels de Table Régionaux	Exempté	À payer	À payer	À payer	À payer
Officiels de Table Nationaux	Exempté	À payer	Exempté	À payer	À payer
Membres du Comité	Exempté	Exempté	À payer	Exempté	À payer

Autres exceptions individuelles pour les cotisations, à l'exclusion de la licence

Exemples :

- Entrée en deuxième partie de saison (prorata temporis)
- Blessure grave (à partir de 3 mois – prorata temporis)
- Fortes difficultés financières (hardship)

Conditions cumulatives :

- Décision existante et confirmée par écrit par le Comité
- À l'unanimité par le Comité